



COMPETENCES ET METHODES MANAGERIALES

Année :

Analyse des Pratiques Professionnelles (APP) dans le DPC - FORMATION

Réf. : MGTMC13D



Compétences Visées

S'approprier les concepts, méthodes et outils de l'APP dans le cadre de la mise en oeuvre de parcours DPC.

Objectifs, Contenus



À DISTANCE

Sensibiliser les participants aux fondamentaux du DPC

- Le DPC : module e-learning.



PRÉSENTIEL

Resituer l'analyse des pratiques dans le contexte des soins

- L'APP, les différentes approches et cadres de référence : des groupes Balint à la clinique du travail et au DPC.
- Les fondamentaux du DPC : réglementation, enjeux.
- Le parcours DPC : caractéristiques et modalités.
- L'analyse de pratiques dans le DPC : définition et rappels des exigences.
- L'EPP/l'APP : différences et similitudes.

S'approprier et différencier les méthodes issues de la gestion des risques

- La Revue de Mortalité/Morbidité (RMM).
- Le Comité de Retour d'Expérience : CREX.
- Les autres méthodes : REMED, Analyse de scénarios.
- L'analyse de processus : définition et objectif.

Comprendre les méthodes issues de la revue de dossier ou analyse de cas

- Le groupe d'analyse de pratiques.
- Le staff des équipes médico-soignantes.
- Les pratiques réflexives sur situations réelles.
- Les réunions de concertation pluridisciplinaires.
- La revue de pertinence.

Définir la notion d'indicateur

- Les différents types d'indicateurs.
- La définition d'un indicateur.
- Le suivi.
- L'audit clinique et les indicateurs.

Analyser les parcours de soins

- Le chemin clinique.
- Le patient traceur.

Expérimenter des méthodes sur des thématiques choisies

- La combinaison : objectifs et méthodes.
- L'application dans des parcours DPC.
- Le plan d'actions et son suivi.

Personnes concernées

Personnel de direction et d'encadrement, médecin chef de pôle

Valeur ajoutée de la formation

La formation débute par la dimension distancielle (module e-learning) afin de sensibiliser les participants aux fondamentaux du DPC et d'acquérir un socle de connaissances commun. La formation présentielle sera dédiée aux aspects les plus pragmatiques de la mise en oeuvre.

Prérequis

» Aucun

Dispositif D'évaluation

L'évaluation sera réalisée selon plusieurs niveaux :

- **Au démarrage :** les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation pour soutenir la confrontation au thème et à ses enjeux. Les acquis/les connaissances a priori seront évalués de manière autoformatrice, par l'intermédiaire d'un test de positionnement ou d'un quiz de connaissances.
- **En cours de formation :** les participants seront invités à autoévaluer leur progression à l'aide d'outils proposés par le formateur (test intermédiaire, QCM, questionnaire, exercice de reformulation, plan de progression personnalisé).
- **À l'issue de la formation :** la satisfaction des participants sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » remis aux participants. Il porte sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la transférabilité des acquis.
- **À distance de la formation :** le participant pourra analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, notamment dans le cadre de son entretien professionnel annuel, à l'aide des outils mis à disposition tout au long de la formation (plan d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

À noter

Visionnez une vidéo de présentation de notre [formation e-learning sur le DPC](#)

Voir aussi

- EPP : démarche d'évaluation des pratiques professionnelles
- Politique EPP : de son élaboration à son management